Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 022-212201156-20260630-D2026_037-DE

Département des Côtes d'Armor
MAIRIE DE LANRIVAIN
22480

COMMUNE DE LANRIVAIN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 juin 2026

Date de la convocation	**23/06/2026**	**Nombre de Conseillers en exercice**	**11**
Date d'affichage	**23/06/2026**	**Nombre de Conseillers présents**	**10**
		Nombre de votants	**11**

L'an deux mil vingt-six, les trente juin à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LANRIVAIN, légalement convoqué, s'est réuni salle de la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Philippe LE JONCOUR, Maire.

Présents :
Mr Philippe LE JONCOUR, Mme Anne LE GALL, Mr Bruno RAOULT, Mme Héléna MORVAN, Madame Anne GAUTIER, Mr Denis CHÉLIN., Mme Fabienne PAMPANAY, Mr Joseph TYDOU, Mme Zofia PINSON, Mme Christiane LE MENER.
Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mr Jean-François THOMAS a donné procuration à Mme Zofia PINSON.
Absents :
Secrétaire de séance : Mme Fabienne PAMPANAY
Secrétaire de séance adjoint : Mme Zofia PINSON

Délibération n° D2026_037

Subvention exceptionnelle à l'association des parents d'élèves de l'école bilingue de LANRIVAIN pour le financement d'une classe de mer.

Monsieur Le Maire présente à l'assemblée la demande de subvention exceptionnelle émise par l'association des parents d'élèves de l'école bilingue de LANRIVAIN pour le financement d'une classe de mer de trois jours à l'Île Grande en mai pour les classes de maternelle et CP.

Le coût total de l'opération est de 8 486.20 €. Habituellement les classes transplantées sont financées de la manière suivante : 1/3 par les familles, 1/3 par l'Association des Parents d'Élèves et 1/3 par la Commune.

Cette année, le montant sollicité est de 2 051.07 €, après délibération, le conseil :

Valide la demande,

Autorise le maire à verser à l'association des parents d'élèves de l'école bilingue de LANRIVAIN la somme de 2 051.07 €

La secrétaire de séance,

Fabienne PAMPANAY.

MAIRIE DE LANRIVAIN R.F. (Côtes d'Armor)

Le Maire,

Philippe LE JONCOUR.